

Conseil d'école du 19 octobre 2021

Présents :

Mme Rouchut (maire), Mme Dehays (adjointe chargée des affaires scolaires).
Mmes Demnet, Sardin et Labesse, M Magadoux et Vergne, représentants des parents d'élèves.
Mmes Gay et Pachaud, M Longequeue (DDEN)
Mmes Martin, Martinez et Brissard, M Martin et Pusset, enseignants.

Excusés :

Mme Lapaquette (IEN)

Ordre du jour :

- Le règlement du conseil d'école
- Les résultats des élections de parents d'élèves
- Effectifs et répartition des classes
- Le règlement intérieur
- Mise à jour des plans particuliers de mise en sureté et exercices de sécurité
- Les projets de l'école
- Le point COOP

Règlement du conseil d'école : Adopté à l'unanimité (16 voix)

Équipe enseignante

M Pusset prend la direction de l'école et préside le conseil d'école. En tant que nouveau directeur, il sera appelé à participer à 4 fois 1 semaine de formation dans l'année. Il restera joignable aussi bien par mail que par téléphone pendant ces périodes et les transmissions d'informations se feront normalement pendant ces semaines.

Résultats des élections de parents d'élèves

Le 8 octobre, les élections de parents d'élèves se sont tenues. La seule liste candidate a été élue avec 86,76% des voix, 9 votes blancs sur 68 enveloppes (3 enveloppes vides et 6 avec des écritures, noms barrés...), mais avec un taux d'abstention élevé : 53% de participation seulement (129 inscrits).

Les élus titulaires sont M Magadoux, M Sardin, Mme Demnet, M Largillière, Mme Labesse

Les élus suppléants sont M Goureau, Mme Sardin, M Demnet, M Vergne, Mme Largillière.

Effectifs par classe

PS/MS : 23 (14 et 9)

GS/CP : 13 (8 et 5)

CP/CE1 : 15 (6 et 9)

CE1/CE2 : 16 (5 et 11)

CM1/CM2 : 20 (12 et 8)

Les effectifs sont particulièrement réduits cette année, ce qui permet un grand confort dans les pratiques de classe, mais une classe risque de fermer à la rentrée si les effectifs ne remontent pas à la rentrée 2022/2023. Une hausse est prévue, mais sans garantie qu'elle justifiera de conserver les 5 classes.

Règlement intérieur : Le règlement intérieur est voté à l'unanimité (16 voix)

Cf document joint.

PPMS et exercices de sécurité

Les PPMS ont été actualisés avec les nouveaux effectifs et les nouveaux personnels, mais les protocoles d'évacuation/confinement en eux-mêmes n'ont pas été modifiés.

Un exercice attentat/intrusion a été réalisé le lundi 27 septembre à 15h40, qui s'est très bien déroulé. Les élèves de l'élémentaire sont sortis dans le calme, alors que les élèves de la maternelle se confinaient. En moins de 3 minutes, l'école paraissait vide et silencieuse. Les élèves de maternelle n'ont fait aucun bruit alors que le directeur tapait aux portes, les élèves de l'élémentaire étaient derrière les arbres de l'autre côté du champ qui surplombe l'école, et n'étaient ni visibles ni audibles depuis la cour. Aucun enfant n'a manifesté d'inquiétude particulière.

Un exercice incendie a été réalisé le 4 octobre à 15h35, qui s'est moins bien déroulé. M Puset a lancé l'alarme depuis la maternelle, et l'évacuation de la maternelle s'est très bien déroulée, dans un temps record, cependant, ne sachant pas que les alertes des deux bâtiments sont indépendantes, l'alarme de l'élémentaire n'a pas été déclenchée, et les élèves n'ont pas entendu, à part la classe de Mme Brissard (dont les fenêtres étaient ouvertes et donnent sur la maternelle). Il s'avère que l'indépendance de ces deux alarmes est normale, et un second exercice sera donc à prévoir pour toute l'école cette fois.

Les projets

Le gros projet cette année, qui implique toutes les classes, est celui en lien avec la compagnie Furiosa. Ce projet budgétisé (en 2020/2021) et financé en partie par la DRAC a le mérite de lier culture, lecture, arts et numérique, et donnera lieu à une représentation à la salle des fêtes de Saint Paul à la date du 23 juin. Il s'agit de choisir des albums à la bibliothèque, qui seront étudiés, mis en musique (voix/instruments/bruitages), avec une initiation par exemple pour les plus grands à la création d'une piste son. Ce projet impliquera également l'intervenante musique Corinne Garaud qui aidera à préparer les élèves pour tout ce qui relèvera du travail de la voix.

Des sorties ont déjà eu lieu, et d'autres sont déjà prévues :

Ecole : Toutes les classes ont assisté au spectacle d'Isabelle Besse, les sensibilisant à des langues étrangères qui ne sont pas parlées à l'école de Saint-Paul, à d'autres cultures, et tout ça souvent par le biais de scénettes présentant des enfants vivant ailleurs, les mettant en scène dans leur cadre de vie, leurs écoles, ...

CM : Visite de l'exposition sur les droits des enfants à la salle de Saint Paul.

CE/CM : Des élèves ont chanté le chant du camp de Saint-Paul le samedi 25 septembre.

GS/CP – CE1/CE2 : Sortie à l'aquarium de Limoges le 5 octobre, support des activités de classe de M Martin et Mme Martinez.

Semaine du goût : Préparation par les élèves de maternelle des desserts du mardi 9 octobre, ainsi que par les élèves de GS CP du plat principal du vendredi 15 octobre.

Exposition et ateliers « Graines au vent » à la salle des fêtes de Saint Paul pour la semaine du 11/09. Tous les élèves y ont eu accès, accédant ainsi à des connaissances sur les thèmes des plantes de nos régions, haies, ...

Des sorties sont prévues :

Les tout-petit ventres : GS/CP – CP/CE1 (12/11) avec la ville de Limoges.

Musée des beaux-Arts de Limoges : PS/MS le 22/11, CP/CE1 le 6/12, CE1/CE2 le 9/12.

Musée de la résistance : CM1/CM2 en lien avec l'histoire et les mathématiques avec « les messages codés ».

Piscine : Du 6/12 au 7/03 pour les classes de M Martin et M Pusset les lundis, puis du 31/03 au 23/06 pour les classes de Mme Martinez et Mme Brissard les jeudis.

JMF : 3 concerts cette année, entre novembre et mars, chaque classe participera à 2 concerts. Le protocole sanitaire impose des groupes plus restreints pour l'instant.

Les activités périscolaires : 4 à 5 ateliers sont actuellement proposés selon les jours, dispensés par des intervenants indépendants ou des associations. Un atelier « échecs » est prévu. Les études surveillées ont repris, 2 soirs par semaine. Les interventions de l'ALSH lors des aides aux devoirs de l'année précédente n'ayant pas pleinement donné satisfaction, la municipalité a revu cette organisation.

COOP et financement des sorties

En date du 5 octobre, le compte de la COOP est créditeur de la somme de 13648 euros, somme importante, qui s'explique essentiellement par l'annulation de projets coûteux dont le financement était assumé en grande partie par la COOP les 2 années scolaires précédentes. Alors que l'adhésion massive des parents, aussi bien que les donations des associations de parents d'élèves assuraient des revenus réguliers. Afin d'assurer que les familles ayant contribué généreusement à la vie de l'école, bénéficient de cet argent l'équipe fait le choix cette année de ne pas solliciter financièrement les familles lors des sorties scolaires. Le projet musical ambitieux de cette année représente un gros coût, mais tous les enfants en bénéficieront, de la petite section au CM2.

Sur ce budget, 258,43 euros restent à la COOP des enfants. L'équipe anticipe que les élèves puissent de nouveau se réunir pour décider ensemble de la meilleure façon de dépenser, ou non, cet argent. Ces réunions dépendent essentiellement de l'évolution du protocole sanitaire.

Questions diverses

Les délégués des élèves participeront-ils de nouveau au conseil d'école ?

En effet, traditionnellement à Saint Paul, jusqu'à la crise sanitaire liée au COVID, les délégués des élèves siégeaient au conseil d'école. Les conditions sanitaires permettent d'envisager de nouveau leur participation et les élections se sont déjà tenues. Toutefois l'équipe fait remarquer que leur participation sera liée aussi aux horaires du conseil d'école, surtout une veille de classe.

La question suivante porte sur la contrainte pour certains parents d'accompagner leurs enfants en passant par l'herbe mouillée le long de l'école historique (l'un étant en primaire et l'autre en maternelle) ; un aménagement est-il envisageable ? Au-delà de cette question, nous souhaiterions élargir la discussion au sujet de la visibilité éventuelle que vous pourriez avoir concernant la levée ou l'allègement des protocoles actuelles (zones dans la cour et à la garderie, entrées des élèves, organisation du réfectoire...).

Mme la maire propose aux parents concernés de déposer d'abord les enfants de maternelle, avant de revenir vers l'entrée principale pour les plus grands. Il n'y a pas d'aménagement prévu pour enlever l'herbe entre les 2 entrées. M Pusset mentionne les changements de protocole sanitaires qui permettraient de revenir à une situation pré-COVID dans les modalités d'accueil des élèves (par une seule entrée). Les enseignantes de maternelle sont satisfaites des conditions actuelles d'accueil, avec un bémol pour les départs du mercredi qui se font alors que les bus se garent à une grande proximité du portail de sortie.

Il est difficile de prévoir un aménagement d'accueil dont le fonctionnement ne risquerait pas d'être remis en cause demain par un changement du protocole sanitaire.

En ce qui concerne les évolutions du protocole sanitaire, l'équipe pédagogique n'a pas plus d'information que la population générale. Les évolutions du protocole sont liées aux évolutions locales de la crise sanitaire elle-même. Ainsi la visibilité est très restreinte.

La question suivante porte sur la zone limitée à 30 Km/h devant l'école et la pertinence ou la possibilité de la prolonger vers le lieudit Les Rouchieux. Est-il également possible d'avoir des informations à propos de la réfection du revêtement de la route devant l'école ?

Une réflexion globale est prévue par la municipalité portant sur le réseau routier de Saint-Paul, en 2022. En ce qui concerne le revêtement de la chaussée devant l'école, il est le résultat de travaux sur le réseau des eaux, sur lequel la municipalité n'a pas de prise.

Les parents s'interrogent concernant le problème du vendredi 15 octobre en classe de CM1/CM2, où des élèves ont accidentellement été exposés à des images inappropriées pour leur âge sur internet, en effectuant des recherches sur des tablettes.

Concernant cette situation, M Pusset prévoit, après consultation de l'inspectrice de circonscription, une intervention à l'école des conseillères pédagogiques en charge du numérique, ainsi que de l'infirmière de circonscription, qui devrait venir accompagnée de l'assistante sociale du collège de Pierre-Buffière. La démarche vise à prévenir ce genre d'accident à l'école, mais aussi à armer les enfants de réflexes permettant de les protéger dans leur relation avec le numérique.

D'un point de vue technique et matériel, tous les navigateurs non filtrés sur les tablettes qu'utilisent les élèves seront désinstallés, et les moteurs de recherche seront réglés par défaut sur Qwant junior.

Madame Teyssandier (CPD) et madame Huré (ERUN) ont programmé des interventions dans la classe de M Pusset et celle de monsieur Martin (selon la pertinence) afin de travailler sur le bon usage des écrans et moteurs de recherche. Madame Teyssandier intervient régulièrement à ce titre, dans les classes.

L'infirmière de secteur a été contactée afin qu'elle puisse intervenir de façon préventive sur les questions et les problématiques liées à la préadolescence.

Ces interventions sont prévues dans les 2, 3 premières semaines après les vacances de Toussaint.

Cédric PUSSET
Directeur d'école

Fabien MARTIN
Secrétaire de séance

